

# Volcans → Agglomération

## ORCINES

### Marcel Coste lève le voile sur une sombre affaire de 1944

La cérémonie commémorative à la mémoire du martyr des vingt-quatre fusillés du 13 juillet 1944 s'est déroulée sur la commune. Une autre tragédie datant de la même époque mérite aussi d'être mise en lumière. Après avoir écrit trois ouvrages concernant les victimes de la commune d'Orcines de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale ainsi que sur les Poilus d'Orcines, Marcel Coste lève le voile sur trois fusillés à la montagne Percée.

Son long travail de recherche à l'aide de documents, de photos et d'archives, l'a mené à suivre une enquête après avoir trouvé sur des registres paroissiaux, une note de l'abbé Payrard spécifiant : « fusillés par des Français », des décès restés silencieux. Il s'agit des corps de Georges Donnnot, de Joseph Vaury, tous deux demeurant à Clermont, et de Joseph Aymard, à Riom.

Ces cadavres découverts le 20 septembre 1944 ont été sommairement enterrés à la montagne Percée à

La Baraque. À la suite d'une enquête effectuée par l'inspecteur Depeige, le 12 octobre 1944, ces cadavres furent identifiés et cette triple exécution eut lieu le 16 septembre 1944, l'origine de ces arrestations, suivies de tortures, effectuées du fait d'une épuration, un dérapage, car ces trois fusillés avaient été au Service d'ordre légionnaire. Lors de la dissolution de ce groupe en 1943, ils ont été versés automatiquement dans la milice française. Ils ont écrit un courrier de démission en demandant d'être rayés des listes, mais hélas leur demande n'a pas été suivie d'effet.

Afin que cette injustice soit rétablie, pour que les familles touchées directement par ces crimes et que la vérité sorte du silence, Marcel Coste souhaite et a fait la demande au maire d'Orcines pour effectuer une cérémonie, et offrir une stèle à ces fusillés. ■

**Pratique.** Pour les familles, souhaitant un contact : marceletandree.coste@wanadoo.fr ou au : 06.76.10.28.06.

## CHAMALIÈRES ■ Peintures, installations et sculptures d'Olivier Môme

### Un univers très particulier

Olivier Môme présente actuellement son travail à la Galerie municipale d'art contemporain. Une exposition à découvrir en deux temps.

Lors du vernissage de l'exposition, l'artiste Olivier Môme a expliqué son évolution, son cheminement : « Prendre, reprendre, ressasser jusqu'à ce que cette chose devienne une pièce du puzzle que j'assemble. Le parcours se trace de manière non linéaire, parfois fortuitement, parfois de manière plus planifiée ».

#### L'artiste se laisse porter par sa propre histoire

La série Fiches sycomore, engins de chantier, robes sur un mannequin de couture avec une pelleteuse au sol..., l'artiste offre une peinture qui captive, interroge et qui entraîne le public dans un univers



**VERNISSAGE.** Louis Giscard d'Estaing, maire de Chamalières, entouré d'élus, a souligné la richesse du travail d'Olivier Môme en présence de nombreux invités.

très particulier. « Mes premiers pas étaient baignés d'ambiances nocturnes, bien souvent de paysages urbains déserts. Des lieux, des architectures, des engins, puis l'atelier comme terrain de convergence, des particules sélectionnées d'un monde réduit à ce que je voulais comme essentiel et personnel », confie Olivier Môme.

Le temps fait son œuvre,

l'artiste se laisse porter par sa propre histoire, écoute ses échos intérieurs, fait des allers et retours pour un travail toujours plus abouti.

Une vingtaine de toiles, deux sculptures en carton, des installations... sont absolument à découvrir. Louis Giscard d'Estaing, maire de Chamalières, entouré d'élus, a souligné la

richesse du travail de l'artiste lors du vernissage. ■

#### EXPOSITION

**Pratique.** L'exposition se déroule jusqu'au 2 août et du 25 août au 2 septembre. Lundi, de 14 heures à 17 heures, mardi au samedi, de 14 heures à 17 heures, à la Galerie d'art contemporain, 3, avenue Valéry-Giscard-d'Estaing. Tél. 04.73.30.97.22. Entrée libre.

**Dégustation gratuite**  
**Punch et Daiquiri**  
PRÉPARATION MAISON  
le vendredi 22 et samedi 23 juillet  
**Cavistes des Volcans**  
Vins - Bières - Spiritueux  
Champagnes - Prêt de tireuses à bière  
13, route de Ternant - Orcines  
0473621204

## BLANZAT

### Des objectifs pour revitaliser le territoire

Le dernier conseil municipal a adopté à la majorité ou à l'unanimité les décisions suivantes.

La présentation de la mise en œuvre de la convention avec l'État de l'opération de revitalisation du territoire a ouvert le débat. Cette convention concerne 17 communes de la Métropole et prévoit pour chacune une stratégie territoriale de revitalisation des centres-villes par les commerces et la diversité, la qualité de l'habitat et la maîtrise du foncier.

Pour les finances, il est acté que la participation financière de la commune pour l'association Pain d'Épices qui gère la halte-garderie sera bien en 2022 de 41.000 € afin de pérenniser son fonctionnement et ses emplois et la subvention en nature est de 11.800 €. Une subvention

exceptionnelle de 600 € a été votée pour le collège Albert-Camus afin de financer le projet scolaire et scientifique sur l'aquaponie auquel participent des élèves de la commune. Afin de remercier le corps des pompiers volontaires qui ont fêté les 150 ans de sa création il a été voté une subvention de 800 €.

L'adjoint Stéphane Bonjean a présenté le plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération clermontoise pour les 5 ans à venir. Ce 3<sup>e</sup> plan doit définir avec l'État et les collectivités les orientations nécessaires pour des objectifs environnementaux prévoyant la baisse des polluants de l'air, de réduire les émissions industrielles ou de chauffage et d'inclure dans une enquête publique les activités économiques, le résidentiel, les mobilités et les communications. ■

## CÉBAZAT

### Record d'adhérents pour Cébazat sports

L'assemblée générale de Cébazat sports a clôturé la saison, en présence de Tony Da Silva, adjoint au maire.

Il faut noter le record d'adhérents, porté à plus de 600, faisant du club, le second de la région Auvergne. Au niveau des activités, en plus des traditionnels tournois, lotos, des participations aux manifestations de la commune comme le Téléthon, la brocante et le carnaval ainsi que la journée anniversaire des 80 ans du club qui a drainé un grand nombre d'anciens joueurs et bénévoles.

Au niveau éducatif, le club a réalisé le plus grand nombre d'actions éducatives (16) du département. Une action d'aide aux enfants malades de l'hôpital Estaing a même été primée lauréate du département.

#### Des récompenses

Du côté des arbitres, la très bonne saison de William, qui a arbitré en national 3 et surtout le match France-Allemagne en U16, a été soulignée. De plus, cinq jeunes arbitres ont été formés cette saison par le club.

Pour les résultats sportifs, l'accession de l'équipe



**RECONNAISSANCE.** Des joueurs et des éducateurs récompensés.

réserve à la D2 a permis de récompenser joueurs et éducateurs. À noter, également, l'excellente performance des féminines qui se maintiennent au plus haut niveau régional et ont disputé la demi-finale

de la coupe face à l'Olympique Lyonnais.

Bien entendu, il a aussi été question de l'affaire de discipline concernant un joueur du club sur un arbitre. Bien que celui-ci ait été exclu immédiatement,

il reste quand même un déficit d'image pour Cébazat sports.

Pour clôturer la réunion, des récompenses ont été données à un joueur à l'état d'esprit exemplaire : Thomas Hoarau et un éducateur qui quitte le club, Ibrahim Selloum.

Puis le représentant du district a remis des médailles à deux joueurs, qui sont au club depuis de nombreuses saisons : Charly Lopes (30 ans) et Laurent Gouttefangeas (40 ans). Alain Crouzet, ancien président du club durant huit saisons a été également honoré. ■

#### À NOTER

**CHÂTEAUGAY. Inscriptions aux services périscolaires.** Pour les enfants qui vont utiliser les services périscolaires pour l'année scolaire 2022-2023, il est possible de procéder à leur inscription ainsi qu'à la réservation pour la cantine et/ou garderie et de procéder à la mise à jour du dossier via l'espace Famille accessible à partir du site [www.chateauguay.fr](http://www.chateauguay.fr). La mise à jour du dossier est indispensable car sans dossier à jour, les réservations ne pourront pas être validées. Tél. : 04.73.87.40.10 ou mail : [service-enfance-jeunesse@chateauguay.fr](mailto:service-enfance-jeunesse@chateauguay.fr). ■